

A feu et à sang: le prix du charbon en Chine

L'insatiable demande de charbon en Chine n'a pas seulement obligé les grandes mines à produire bien au dessus des niveaux autorisés, mais a aussi encouragé la naissance de petites mines illégales, dirigées par des entrepreneurs sans scrupules. En 2002, l'année durant laquelle le nombre d'accidents et celui de morts dans les mines ont atteint leur sommet, Hu Jintao a déclaré que l'amélioration de la sécurité dans les mines serait dorénavant une priorité gouvernementale. Cependant les mines chinoises restent aujourd'hui encore, les plus mortelles au monde.

Ce rapport écrit par China Labour Bulletin met en évidence les problèmes clés des industries minières et les raisons de l'inefficacité des politiques du gouvernement pour les sécuriser. Il analyse en détail le dilemme du gouvernement de Pékin: augmenter les niveaux de production ou élever les niveaux de sécurité dans les fosses? La deuxième partie de ce travail prend en considération le système actuel de remboursement post-accident et montre qu'on ne peut réduire les ouvriers à de simples outils de production. Les entrevues téléphoniques conduites par Han Dongfang de 2002 à 2005 en coopération avec des mineurs et leurs familles, dévoilent la réalité de l'homme qui travaille sous terre qui reste trop souvent délaissé par les media officiels. En exposant ses recommandations CLB souligne donc la nécessité de donner une voix aux mineurs afin que l'on ne les oublie pas et que la sécurité au travail puisse véritablement être améliorée.

La sécurité dans les mines de charbon en Chine

Au vu du redoublement des accidents dans les mines entre 2000 et 2002, le pouvoir chinois a décidé de mettre en place plusieurs mesures pour sécuriser les fosses. Pourtant, en 2005 le nombre d'accidents n'avait toujours pas diminué, au contraire, les accidents graves ou mortels atteignirent un nouveau sommet. Début 2007, le gouvernement central a donc dû se résoudre à affirmer publiquement l'inefficacité de ses choix en matière de sécurité. La corruption des autorités locales étant monnaie courante, le nombre réel d'accidents dans les mines n'est pas disponible.

La raison de la **faillite des politiques de sécurité gouvernementales** dans les mines est due en premier lieu à l'essor de l'industrialisation en Chine ces dernières décennies qui pousse les mines à surexploiter leurs capacités de production. Le problème majeur est que les systèmes de ventilation des mines ne sont pas adaptés à cette surproduction, ce qui augmente considérablement les risques d'engendrer des explosions. Si l'on considère qu'en 2004, 23 388 petites mines (qui représentent 90% des mines en Chine) ont livré à peine un tiers du charbon produit à l'échelle nationale mais ont causé la mort de deux tiers des mineurs accidentés, il paraît évident qu'elles sont celles dont la

sécurité doit être améliorée d'urgence. Les dirigeants de ce type de mines investissent très peu dans les systèmes d'équipements de sécurité et se concentrent exclusivement sur la productivité et la satisfaction de leurs marchés. Face à ce fléau, le gouvernement a donc cherché à fermer les petites mines. Toutefois cette mesure n'a fait qu'augmenter la pression sur les mines d'Etat, qui ont continué à fonctionner en ignorant les standards de sécurité et en détériorant considérablement les conditions de travail dans les fosses. Pékin devait et doit donc choisir: **mettre en œuvre des mesures de sécurité pour ses mineurs ou satisfaire sa demande en charbon.**

Les nouvelles règles de 2006 pour la **restructuration de l'exploitation des mines** ont obligé les entrepreneurs à se soumettre à un durcissement des inspections. Elles les ont également obligé à obtenir plus de licences qu'auparavant pour pouvoir ouvrir de nouvelles mines et à former leurs ouvriers aux règles élémentaires de sécurité. Néanmoins, surtout dans les régions où le charbon a toujours représenté la seule source de revenu (Shanxi, Sichuan, Heilongjiang, Shandong e Hunan), les gouvernements locaux de mèche avec les entrepreneurs préfèrent très souvent préserver la surproduction au détriment de ces mesures de prévention.

Deux stratégies ont été envisagées par les gouvernements locaux pour protéger leurs intérêts économiques. La première solution, le transfert de la production des mines dangereuses dans les mines déjà hors d'usage, a permis aux gouvernements locaux d'échapper aux obligations du gouvernement central. Dans un second temps, les **autorités locales ont secrètement noué des liens avec les directeurs** des petites et moyennes mines, en approuvant les augmentations illégales de production et en falsifiant les rapports d'inspection de façon à ce que les que les fosses ne soient pas fermées. L'impact de ces relations secrètes, allant de la copropriété illégale de mines aux camouflages des accidents ou autre en échange de paiements illicites, à été mis en évidence par la corruption et le manque de scrupules à l'origine de la plupart des accidents. L'un des facteurs à l'origine de l'apparition de ce type d'alliance a été le système compliqué des contrats de cession des mines publiques aux entreprises privées, qui s'est développé sous l'encouragement du gouvernement central dans les années 90 dans le but de favoriser le secteur privé. La multiplication des contrats et des intermédiaires a rendu l'identification des personnes légalement responsables de l'extraction minière difficile. Les nouvelles lois plus restrictives sur l'acquisition de licences nécessaires aux activités extractives n'ont fait que renforcé la corruption des autorités locales qui n'ont fait qu'augmenter le prix à payer pour obtenir une licence. Le fait que la plupart des accidents aient lieu dans des mines disposant de toutes les licences exigées par la loi, en est la preuve flagrante. L'inefficacité et l'inutilité des efforts du gouvernement central n'étonnent donc plus, car chacun sait que ce sont les autorités locales qui sont les premières responsables de la réalisation des lois sur la

sécurité dans les mines mais aussi les premières impliquées dans la gestion illégale de celles-ci.

L'ampleur des "coopérations secrètes", où "une main lave l'autre", est maintenant si grande que les sanctions ne suffisent plus à les dissiper. L'amélioration réelle des conditions de travail dans les mines ne sera possible qu'à partir du moment où les plans de restructuration de l'industrie d'extraction du gouvernement d'un côté, et les entrepreneurs en exécutant les règles sur la sécurité de l'autre, envisageront les **mineurs et leur vies** non plus en tant que simples chiffres ou outils de travail, mais en tant qu'acteurs essentiels de la gestion des mines.

La gestion du post-accident

En Chine, il est très difficile de savoir avec certitude si les parents des mineurs morts suite à des accidents miniers ont été dédommagés pour la perte de leurs proches. Sous le contrôle direct de Pékin, les reportages des media officiels omettent de façon intentionnelle les détails des causes de ces accidents et le nombre de victimes et insistent au contraire sur les secours et les stratégies du gouvernement dans la gestion du post-accident. Les entrevues conduites par Han Dongfang ont permis de donner une vision plus authentique du véritable rôle du gouvernement dans la gestion des situation post-accident que celle donnée par les media

Le **système actuel de remboursement** pour les familles des victimes a été réformé fin 2004, et ne prévoit plus aucunes négociations ad hoc pour déterminer la somme à rembourser (sur la base de la situation financière de la famille), mais fixe un taux minimal de dédommagement à 200 000 yuan. Ce « forfait » de référence devient de plus en plus le plafond de remboursement maximal et normal pour les familles. De plus, ce système de dédommagement ne prend pas en compte la situation financière et sociale des familles, ne prévoit aucun accompagnement psychologique face à la perte du proche et ne donne pas la possibilité de faire appel des termes du contrat de remboursement. La perte du mineur, qui dans la plupart des familles rurales ou migrantes est le seul membre qui travaille, représente en fait la fin de toutes espérances futures pour la famille entière. Les fils sont souvent obligés de quitter l'école, les anciens doivent renoncer aux médicaments coûteux et les veuves doivent se remarier. À nouveau, ces règlements ne tiennent pas compte des besoins des individus réels, mais avantage plutôt les propriétaires des mines qui de cette façon peuvent rembourser la somme fixée en une seule fois pour retourner ensuite tranquillement s'occuper de leurs propres activités et intérêts. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que la gratification des remboursements dépend largement de la volonté et de la capacité financière des gouvernements locaux et des entrepreneurs.

La **politique de gestion post-accident**, menée par le gouvernement de Pékin dès

2003, a énormément contribué à l'érosion progressive des droits des familles touchées. Ces dernières n'ont eu, par exemple, aucun droit de négociation dans le processus de remboursement. En revanche, elles ont été forcées d'organiser les funérailles le jour suivant l'accident sous peine de recevoir un remboursement inférieur si elles choisissaient d'attendre. Par ailleurs, elles ont dû se soumettre à des leçons idéologiques sur la grâce du Parti Communiste Chinois, se déplacer et subir des intimidations ayant pour but de leur empêcher tous contact avec les journalistes et les autres familles touchées. Enfin, comme le gouvernement central, les gouvernements locaux montrent une grande préoccupation à l'égard de la diffusion des nouvelles concernant les accidents miniers et contrôlent tous les canaux médiatiques de façon à ce que l'opinion publique ne soit pas influencée par le point de vue des victimes.

Les négociations post-accidents sur le lieu de travail devraient être un moment privilégié pour prendre en considération les requêtes et demandes d'investigations des familles. En réalité, les institutions chinoises cherchent à signer les contrats de remboursement le plus vite possible pour que les familles, perçues comme "menace à la stabilité sociale", se taisent. L'augmentation de la valeur financière des remboursements correspond en réalité aux intérêts exclusifs des autorités locales et des entrepreneurs qui ont pour but de minimiser les pertes en termes économiques et de réputation.

Les media soulignent l'attitude positive du gouvernement chinois en vantant l'efficacité des opérations de secours mises en œuvre pour sauver les mineurs piégés sous terre. En réalité, l'effort du Parti pour la défense des intérêts des citoyens reste inexistant. En dépouillant les familles des victimes du droit légal de requête pour demander des remboursements plus justes, le gouvernement dévoile son visage inhumain et démagogue.

Conclusions et recommandations

À cause du système des contrats de vente et de cession de mines à des opérateurs privés, des collaborations entre entrepreneurs et gouvernements locaux et de l'absence de représentants ouvriers dans la gestion de la sécurité dans les mines, les accidents dans le secteur minier chinois sont encore nombreux. **Les efforts de Pékin pour améliorer la sécurité dans les mines ne se sont pas adaptés** à la situation mais contribuent à détériorer les droits des mineurs et de leurs familles. Il est donc nécessaire d'inclure les mineurs dans la gestion et dans la supervision de la sécurité du travail, de façon à ce que le gouvernement arrête de les considérer comme une menace pour l'ordre social et politique mais les considère plutôt comme une partie de la solution.

CLB donne les recommandations suivantes :

- L'institution de comités pour le contrôle de la sécurité dans les mines constitués en majorité de mineurs.
- Une réforme du système des contrats de vente des mines, pour que les profits illicites diminuent et laissent place à une vraie sécurité dans les mines.
- L'augmentation des salaires et des prestations sociales des mineurs (surtout pour les ouvriers migrants) et la mise en place d'indemnités pour les dommages corporels.
- L'amélioration des lois concernant les remboursements des parents des accidentés, afin qu'ils puissent faire appel des décisions en toute légalité.

Quand la Chine reconnaîtra enfin le droit à l'association des mineurs et non plus leur devoir de se sacrifier pour le miracle économique du Pays, elle pourra être considérée un membre à tous les effets de l'Organisation Internationale du Travail (ILO).